

Rapport de surveillance

La vaccination contre la COVID-19 en Ontario du 14 décembre 2020 au 23 avril 2023

Le présent rapport fait état des taux de vaccination dans la province d'après les données les plus à jour extraites de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le 24 avril 2023, aux alentours de 7 h, et décrit les vaccins administrés qui ont été déclarés jusqu'au 23 avril 2023.

Consultez l'[Outil de surveillance des données sur la COVID-19 en Ontario](#) pour obtenir des renseignements sur la vaccination par bureau de santé publique, groupe d'âge ainsi que les tendances au fil du temps.

À compter du 3 février 2023, le rapport de SPO sur la vaccination contre la COVID-19 est publié mensuellement. Ce rapport est mis à jour **toutes les quatre semaines**.

Contexte

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a commencé le 14 décembre en Ontario.¹ En ce moment, tous les Ontariens et Ontariennes âgés de six mois et plus sont admissibles à une série complète d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par Santé Canada (SC) et toutes les personnes de 5 ans et plus sont admissibles à au moins une dose de rappel.¹ Les vaccins bivalents contre la COVID-19 sont offerts depuis le 12 septembre 2022 et sont recommandés comme dose de rappel à un intervalle de six mois pour les personnes de 5 ans et plus qui n'ont pas reçu une dose de rappel (d'un vaccin monovalent ou bivalent) depuis le 1^{er} septembre 2022.¹ À compter du 6 avril 2023, il est recommandé que les personnes à risque élevé reçoivent une autre dose de rappel d'un vaccin bivalent contre la COVID-19 dans le cadre du programme de rappel pour le printemps de l'Ontario.¹

Définition des termes

Étant donné que l'admissibilité au programme de vaccination varie selon l'âge, les définitions ci-après décrivent les taux de vaccination parmi les personnes de **5 ans et plus** (admissibles à la dose de rappel d'un vaccin bivalent).

- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a plus de 12 mois** (completed primary series and any booster dose over 12 months ago) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC il y a plus de 12 mois.
- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a plus de 6 mois et moins de 12 mois** (completed primary series and any booster dose 6 months to less than 12 months ago) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC au cours des 6 à 12 derniers mois.

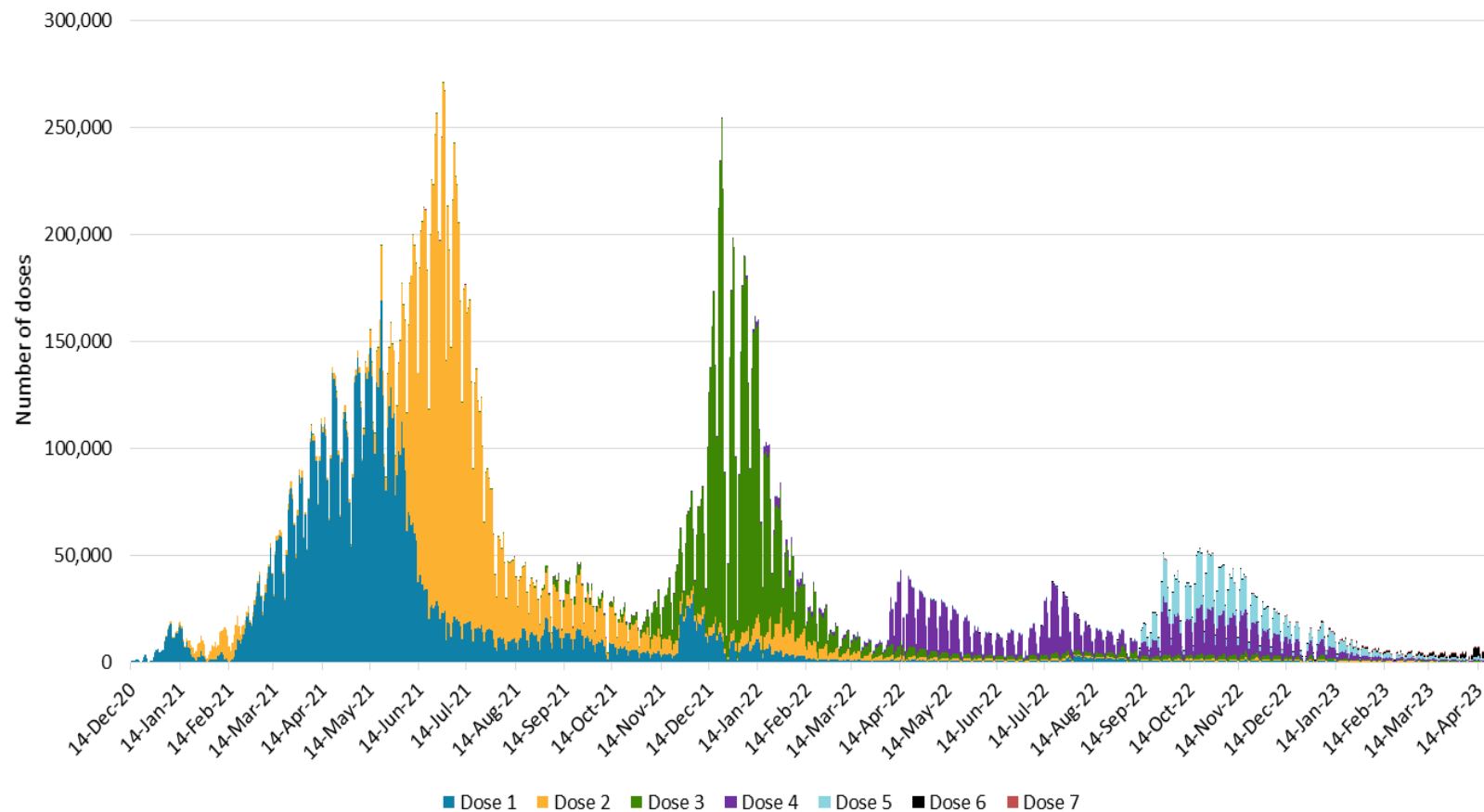
- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a moins de six mois** (completed primary series and any booster dose within the previous 6 months) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC au cours des six derniers mois.
- Les définitions utilisées pour décrire les taux de vaccination chez les personnes de **5 ans et moins** se trouvent dans les notes techniques.

Faits saillants

- Jusqu'à présent en Ontario, 1 252 390 doses du vaccin bivalent BA. 1 Spikevax de Moderna contre la COVID-19 ont été administrées chez les personnes de 6 ans et plus, 1 937 890 doses du vaccin bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 ont été administrées chez les personnes de 5 ans et plus, et 21 884 doses du vaccin bivalent Spikevax BA.4/5 de Moderna contre la COVID-19 ont été administrées chez les personnes de 18 ans et plus (Figure 2, Tableau 1).
- Parmi les personnes de 5 ans et plus qui ont reçu une série vaccinale complète, 14,0 % ont reçu une dose de rappel au cours des six derniers mois (Figure 3, Tableau 2).
 - La proportion de la population ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel au cours des six derniers mois s'accroît avec l'âge. Plus de 30 % des adultes de 70 ans et plus ont reçu une dose de rappel il y a moins de six mois.
- Parmi les personnes de 5 ans et plus qui ont reçu une série vaccinale complète, 13,5 % ont reçu une ou plusieurs doses de rappel au cours des 6 à 12 derniers mois, tandis que 26,0 % de ce même groupe d'âge ont reçu une série vaccinale complète et une ou plusieurs doses de rappel il y a plus de 12 mois et que 31,1 % du même groupe d'âge ont reçu une série vaccinale complète, mais aucune dose de rappel.
- Jusqu'ici, 5,2 % des enfants de moins de 5 ans ont reçu une série vaccinale primaire complète (Figure 4, Tableau 3).

Doses Administered Over Time

Figure 1. Number of COVID-19 vaccine doses administered by dose number and date of dose administration: Ontario



Note:

1. Individuals with seventh doses include immunocompromised individuals who have received an extended 3-dose primary series and a fourth booster (i.e. dose 7).

Figure 2. Number of COVID-19 vaccine doses administered by vaccine product and date of dose administration: Ontario

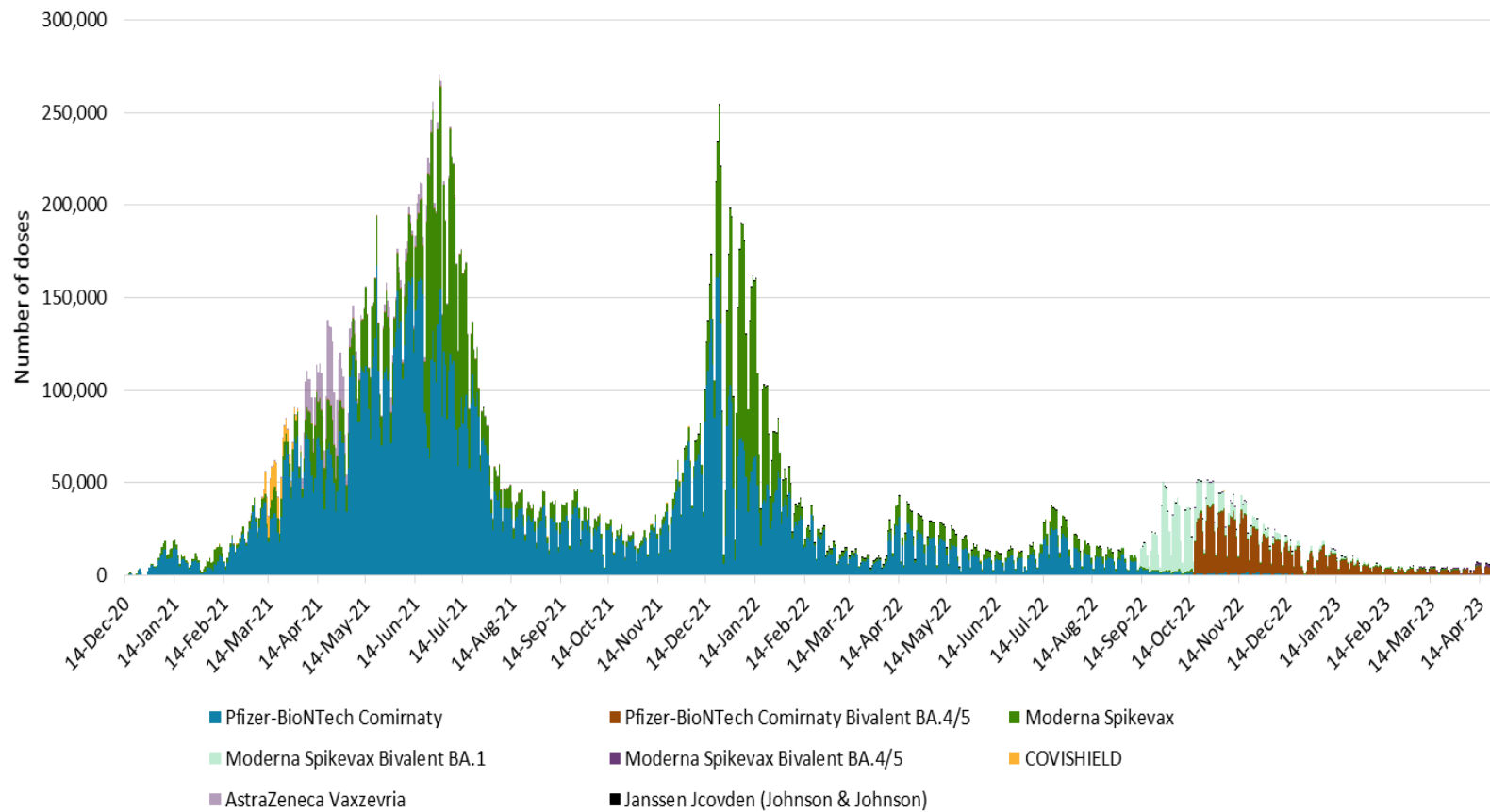


Table 1. Number of bivalent COVID-19 vaccine doses administered by dose number and product among individuals 5 years of age and older: Ontario, September 12, 2022 to April 23, 2023

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 1	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7
Moderna Spikevax Bivalent BA.1	6-11	0	1	22	2	2	0	0
	12-17	31	8	197	360	26	0	0
	18-29	1 722	458	6 718	43 350	3 286	45	3
	30-39	1 590	440	6 679	81 837	10 839	190	3
	40-49	847	279	5 105	94 817	13 153	259	11
	50-59	885	286	5 963	147 134	27 357	474	18
	60-69	1 237	406	6 362	117 558	168 459	2 763	57
	70-79	867	367	4 207	69 619	219 897	4 077	39
	80+	402	253	2 463	36 295	160 208	2 446	11
	Total: 6+	7 581	2 498	37 716	590 972	603 227	10 254	142
Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5	5-11	196	150	16 123	4 059	17	0	0
	12-17	735	288	24 754	49 047	809	11	0
	18-29	5 744	1 376	20 043	96 965	21 931	463	23
	30-39	4 038	1 014	15 367	112 589	36 519	1 032	36
	40-49	2 246	608	11 372	125 263	42 628	1 478	63

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 1	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7
	50-59	2 485	638	11 904	188 236	80 776	2 598	101
	60-69	2 709	893	10 218	153 031	268 862	18 279	284
	70-79	1 586	554	5 118	82 668	274 213	32 422	333
	80+	588	263	2 383	39 327	142 806	17 476	152
	Total: 5+	20 327	5 784	117 282	851 185	868 561	73 759	992
Moderna Spikevax Bivalent BA.4/5	18-29	31	9	149	156	167	26	1
	30-39	35	8	93	310	577	121	5
	40-49	17	5	60	253	579	151	8
	50-59	12	8	56	377	951	345	12
	60-69	25	13	63	329	1 416	3 131	30
	70-79	12	7	37	208	1 088	5 644	47
	80+	2	6	32	167	886	4 208	11
	Total: 18+	134	56	490	1 800	5 664	13 626	114

Notes:

1. Bivalent COVID-19 vaccine products are authorized and recommended as booster doses. These products are not typically expected to be administered as a primary series, and may represent data errors or missing/incomplete data.
2. Individuals 5-11 years of age are only recommended to receive the pediatric product of Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5 COVID-19 vaccine as a booster dose. Individuals 6-11 years of age are only recommended to receive the pediatric dose of Moderna Spikevax Bivalent BA.1 COVID-19 vaccine as a booster dose.

Table 1b. Number of bivalent COVID-19 vaccine doses administered by dose number and product among individuals 5 years of age and older who already received at least one bivalent COVID-19 vaccine dose (e.g., spring high risk program): Ontario, April 6, 2023 to April 23, 2023

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7
Moderna Spikevax Bivalent BA.1	6-11	0	0	0	0	0	0
	12-17	0	0	0	2	0	0
	18-29	0	0	1	2	3	0
	30-39	1	0	1	12	12	0
	40-49	0	0	0	13	10	0
	50-59	1	0	0	46	30	0
	60-69	0	0	2	69	331	5
	70-79	0	0	7	70	617	3
	80+	1	0	4	60	410	0
	Total: 6+	3	0	15	274	1 413	8
Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5	5-11	1	0	2	0	0	0
	12-17	0	0	9	99	0	0
	18-29	11	3	10	211	123	5
	30-39	9	4	8	372	230	7

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7
	40-49	1	2	6	394	328	12
	50-59	6	3	13	803	727	20
	60-69	9	4	32	844	7,465	65
	70-79	10	5	41	822	14,735	77
	80+	6	4	23	455	8,273	45
	Total: 5+	53	25	144	4 000	31 881	231
Moderna Spikevax Bivalent BA.4/5	18-29	2	0	5	63	16	1
	30-39	4	0	2	151	93	4
	40-49	1	1	2	165	111	3
	50-59	1	0	5	294	262	6
	60-69	5	3	7	334	2 482	22
	70-79	1	2	20	307	4 588	31
	80+	1	3	21	286	3 521	6
	Total: 18+	15	9	62	1 600	11 073	73

Notes:

1. Bivalent COVID-19 vaccine products are authorized and recommended as booster doses. These products are not typically expected to be administered as a primary series, and may represent data errors or missing/incomplete data.
2. Individuals 5-11 years of age are only recommended to receive the pediatric product of Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5 COVID-19 vaccine as a booster dose. Individuals 6-11 years of age are only recommended to receive the pediatric dose of Moderna Spikevax Bivalent BA.1 COVID-19 vaccine as a booster dose.
3. Individuals recommended for the spring booster program include: individuals 65 years of age and older, individuals residing in congregate living settings for seniors or congregate care settings for people with complex medical care needs, pregnant individuals, immunocompromised individuals 18 years of age and older, and individuals 55 years of age and older who identify as First Nations, Inuit or Metis (as well as their household members 55 years of age and older).¹

Vaccination coverage

Individuals 5 years of age and older (i.e., eligible for bivalent booster)

Figure 3. Provincial coverage estimates among individuals 5 years of age and older by age group: Ontario, December 14, 2020 to April 23, 2023

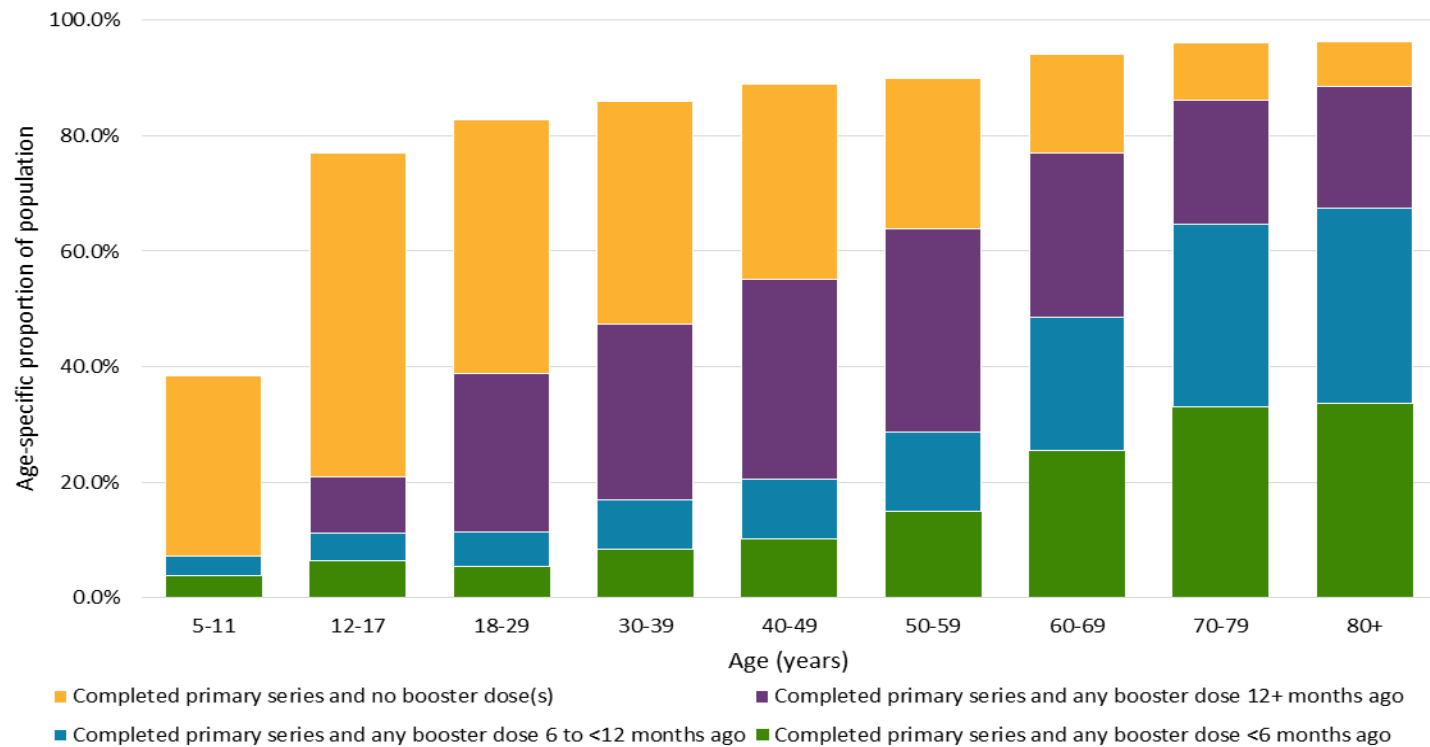
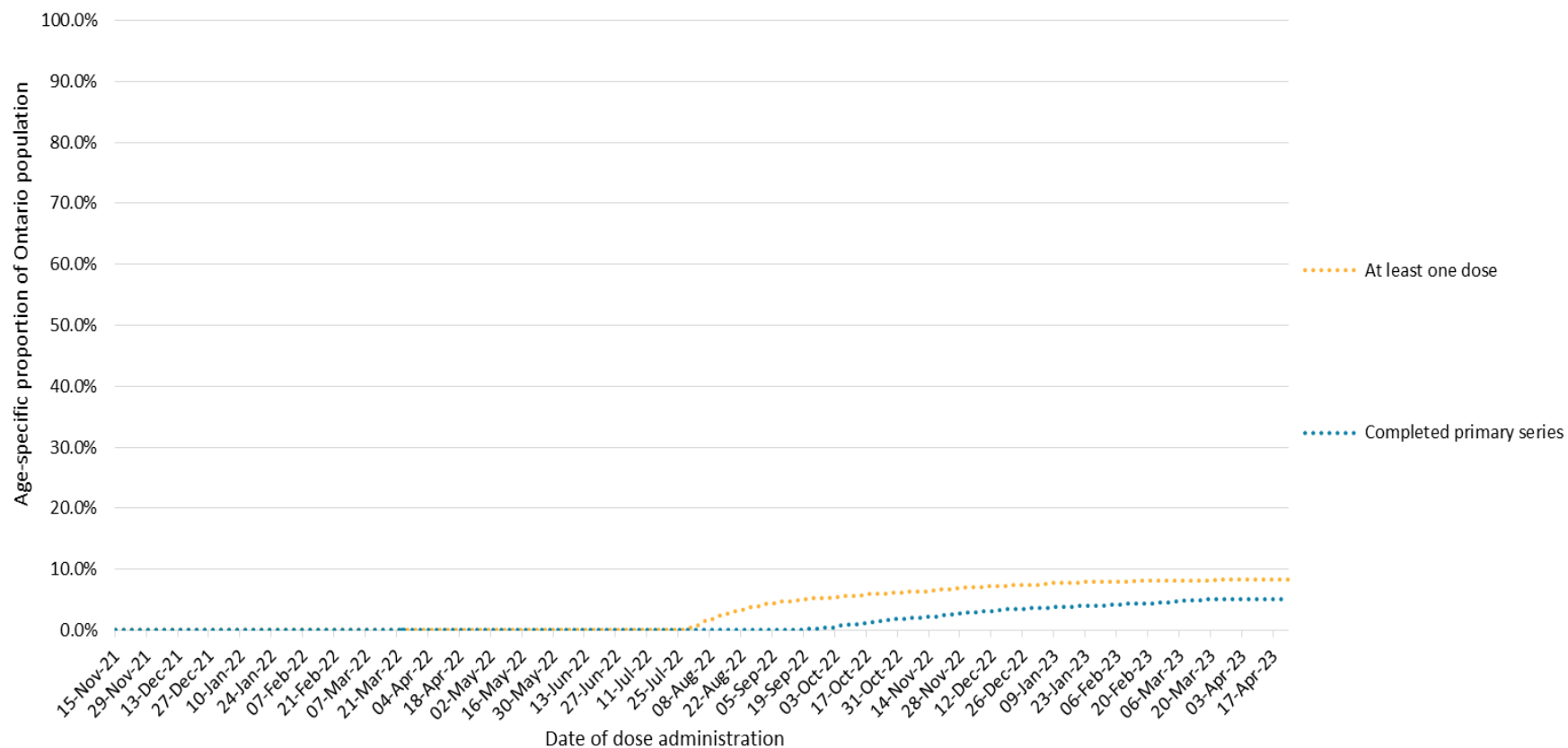


Table 2. Number of individuals 5 years of age and older who completed their primary COVID-19 vaccine series and coverage estimates by booster dose status and age group: Ontario, December 14, 2020 to April 23, 2023

Age (years)	Number of individuals: No booster dose(s)	Number of individuals: Any booster dose 12+ months ago	Number of individuals: Any booster dose 6 to <12 months ago	Number of individuals: Any booster dose <6 months ago	Coverage (%): No booster dose(s)	Coverage (%): Any booster dose 12+ months ago	Coverage (%): Any booster dose 6 to <12 months ago	Coverage (%): Any booster dose <6 months
5-11	338 771	61	35 082	42 243	31,3	<0,1	3,2	3,9
12-17	550 391	94 961	47 058	63 230	56,1	9,7	4,8	6,4
18-29	1 116 260	699 137	153 383	138 507	43,9	27,5	6,0	5,4
30-39	828 473	650 232	183 938	177 738	38,7	30,4	8,6	8,3
40-49	634 240	649 157	193 577	191 906	33,9	34,6	10,3	10,2
50-59	519 567	702 261	275 262	297 800	26,1	35,2	13,8	14,9
60-69	318 289	533 701	431 331	473 471	17,1	28,6	23,1	25,4
70-79	122 977	263 716	386 870	404 507	10,0	21,5	31,6	33,1
80+	53 941	145 756	233 563	232 287	7,8	21,1	33,8	33,6
Total: 5+	4 482 909	3 738 982	1 940 064	2 021 689	31,1	26,0	13,5	14,0

Individuals under 5 years of age

Figure 4. Provincial COVID-19 vaccine coverage estimates among individuals under 5 years of age: Ontario



Note:

1. Children 0-6 months of age are included in denominators used to calculate coverage estimates, but are not eligible for COVID-19 vaccination.

Table 3. Number of individuals who received a COVID-19 vaccine and coverage estimates among individuals under 5 years of age: Ontario, December 14, 2020 to April 23, 2023

Age (years)	Number of individuals: Initiated primary series	Number of individuals: Completed primary series	Coverage (%): At least one dose	Coverage (%): Completed primary series
<5	23 826	37 700	8,4	5,2

Notes:

1. Children 0-6 months of age are included in denominators used for calculate coverage estimates, but are not eligible for COVID-19 vaccination.

Notes techniques

Définition des termes

Série vaccinale (vaccine series) fait référence au nombre de doses requises pour obtenir une série primaire complète. Les vaccins contre la COVID-19 actuellement approuvés par Santé Canada ont un calendrier comportant deux doses (c.-à-d. Spikevax de Moderna, Comirnaty de Pfizer-BioNTech, Vaxzevria/ COVISHIELD d'AstraZeneca et Nuvaxovid de Novavax) ou une dose (c.-à-d. Jcovden de Janssen). Santé Canada a également approuvé un calendrier de trois doses du vaccin de Comirnaty de Pfizer-BioNTech pour les enfants de moins de cinq ans.

L'**intervalle (interval)** fait référence à la période de temps (en nombre de jours) qui s'écoule entre les doses. Dans le cas de tous les vaccins contre la COVID-19 disponibles, on recommande un nombre de jours minimum d'attente entre l'administration des doses d'une série primaire ou entre l'administration de la dernière dose de la série primaire et de la ou des doses de rappel.

Ayant reçu une série vaccinale primaire partielle (initiated primary series) fait référence aux personnes qui ont reçu seulement la première dose d'une série vaccinale de deux doses, que ce vaccin soit autorisé ou non par Santé Canada (SC), ou deux doses d'un vaccin non autorisé par SC. Pour certains enfants de moins de cinq ans, cela fait référence aux personnes qui ont reçu seulement une ou deux doses d'une série de trois doses du vaccin de Comirnaty de Pfizer-BioNTech.

Ayant reçu une série vaccinale primaire complète (completed primary series) fait référence aux personnes qui ont reçu l'une ou l'autre des combinaisons suivantes :

- un vaccin à dose unique autorisé par SC (dose 1 de 1);
- deux doses d'une série vaccinale de deux doses autorisée par SC (dose 2 de 2), ce qui inclut les séries mixtes de vaccins autorisés par SC;
- une dose de vaccin non autorisé par SC et une dose de vaccin autorisé par SC (peu importe l'ordre dans lequel les doses ont été administrées);
- trois doses de n'importe quel vaccin non autorisé par SC;
- une dose de vaccin autorisé par SC et deux doses de n'importe quel vaccin non autorisé par SC (peu importe l'ordre dans lequel les doses ont été administrées);
- Pour certains enfants de moins de cinq ans, cela fait référence aux personnes qui ont reçu trois doses d'une série de trois doses du vaccin de Comirnaty de Pfizer-BioNTech.

Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel (completed primary series and booster dose) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète (conformément à la définition plus haut) et une dose de rappel d'un vaccin autorisé par SC. Remarque : Une dose d'un vaccin non autorisé par SC n'est pas considérée comme une dose de rappel.

Couverture estimée (au moins une dose) (coverage estimate (at least one dose)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19, qu'il soit autorisé ou non par SC.

Couverture estimée (ayant reçu une série vaccinale primaire complète) (coverage estimate (completed primary series)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu une série vaccinale primaire complète, conformément à la définition plus haut.

Couverture estimée (ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel) (Coverage estimate (completed primary series and one booster dose)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu une série primaire complète (conformément à la définition plus haut) et une dose de rappel d'un vaccin autorisé par SC.

Sources des données

- Les données relatives à la vaccination contre la COVID-19 ont été tirées des renseignements extraits de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le **24 avril 2023, vers 7 h**.
- Les données sur les estimations démographiques en Ontario ont été fournies par le ministère des Finances.²

Mises en garde concernant les données

- Les données présentées peuvent différer d'autres sources pour plusieurs raisons, dont les heures d'extraction et les méthodes de traitement des données de l'application COVaxON.
- COVaxON est un système dynamique de déclaration, qui permet de mettre à jour continuellement les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites de ce système constituent un portrait ponctuel au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.
- Les données représentent les renseignements sur la vaccination signalés dans COVaxON. Par conséquent, tous les nombres présentent des degrés variables de sous-déclaration en raison de divers facteurs.
- En raison de l'élargissement du programme de vaccination, qui inclut maintenant des séries vaccinales primaires à dose unique et des options de doses de rappel, la terminologie relativement aux vaccins a été mise à jour (p. ex., l'expression « personnes entièrement vaccinées » a été changée pour « personnes ayant reçu une série vaccinale primaire complète ») et pourrait ne pas correspondre à celle utilisée dans d'autres sources. Chez certaines populations (p. ex., les personnes immunodéprimées), l'administration d'une 3^e dose est recommandée pour compléter une série vaccinale primaire. En raison des difficultés à identifier ces personnes dans les données du système COVaxON, il n'était pas possible d'inclure dans la présente analyse certaines séries vaccinales primaires à 3 doses et ces personnes ont été classées en fonction des définitions plus haut.
 - Les personnes ayant reçu une septième dose sont probablement des personnes immunodéprimées qui ont reçu une série vaccinale primaire à 3 doses prolongée ainsi qu'une quatrième dose de rappel (c.-à-d. une septième dose).

- Les nombres indiquant les doses administrées ne correspondront pas au nombre de personnes vaccinées pour les raisons suivantes :
 - Le nombre de doses administrées en Ontario exclut les doses administrées à l'extérieur de la province et provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario. Toutefois, les estimations de la couverture vaccinale incluent les personnes qui ont été vaccinées à l'extérieur de la province ou ont reçu un vaccin d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario.
 - Le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale excluent les personnes décédées. Par contre, les doses administrées à des personnes dont le décès a été signalé ultérieurement sont incluses dans le compte des doses administrées.
 - On utilise différentes méthodes de détermination de l'âge pour déclarer les doses administrées dans la province et pour estimer la couverture vaccinale. Lorsqu'il est question des doses administrées, on utilise la date d'administration de la dose pour déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne au moment de l'administration de cette dose. Lorsqu'il est question des personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, la date de l'extraction des données sert à déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne à ce moment-là.
- Les bébés de 0 à 6 mois sont compris dans les dénominateurs utilisés aux fins du calcul des estimations de couverture vaccinale dans le groupe d'âge des moins de cinq ans. Toutefois, comme les bébés de 0 à 6 mois ne sont pas admissibles à la vaccination contre la COVID-19, ils ne sont pas compris dans le numérateur.

Traitement des données relatives à la vaccination

- Parmi les données consignées dans COVaxON, on compte un petit nombre de fiches de clients qui ont reçu une dose et ont un code postal résidentiel situé à l'extérieur de l'Ontario, car ces clients peuvent être admissibles à la vaccination en raison de leur emploi dans un établissement à haut risque (p. ex., un foyer de soins de longue durée) en Ontario.
- Les fiches des doses non valides sont exclues. Il s'agit notamment de doses dont le statut indiqué est « saisie erronée », « non valide » ou toute autre variation similaire, ainsi que des doses dont le statut est valide (p. ex., « administré ») mais dont la fiche a été considérée comme non valide (p. ex., le prénom et le nom de famille indiqués étaient « test », « ne pas utiliser », « erreur », « ignorer » ou toute autre variation similaire).
- En ce qui a trait aux dates d'administration d'une dose manquantes et aux dates d'administration d'une dose antérieures au 14 décembre 2020, la date de création de la fiche d'administration est utilisée comme date de substitution.
- Les fiches d'administration d'une dose en double (c.-à-d., des clients ayant plus d'une fiche d'administration portant la même date) sont identifiées et exclues à l'aide d'identifiants personnels, comme le numéro de carte Santé, le nom, la date de naissance et le code postal, le cas échéant, ainsi que la date d'administration de la dose.

- Après l'élimination des fiches d'administration en double, la numérotation des doses est déterminée en fonction des dates d'administration indiquées. La date d'administration des doses sert également à déterminer l'intervalle entre les doses.
 - Pour les clients ayant plusieurs fiches d'administration d'une dose portant des dates différentes, la première dose administrée est considérée comme la première dose.
 - Pour déterminer la date de la deuxième dose, on utilise la première dose administrée après l'intervalle minimal recommandé selon le produit utilisé lors de la première dose, avec une période de grâce de 4 jours. Les doses administrées avant la fin de l'intervalle minimal recommandé pour le produit en question, avec une période de grâce de 4 jours, ne sont pas considérées comme valides. Par exemple, si deux doses de vaccin sont administrées respectivement 7 jours et 21 jours après la première dose du vaccin Spikevax de Moderna, celle administrée 21 jours après la première dose est considérée comme la deuxième dose. De la même façon, si deux doses sont administrées respectivement 10 jours et 12 jours après la première dose, aucune des deux doses n'est retenue et la personne n'est pas considérée comme ayant reçu une deuxième dose. Les intervalles minimaux recommandés selon le produit par le Conseil consultatif national de l'immunisation, avec une période de grâce de 4 jours, sont les suivants (il n'y a actuellement aucun intervalle maximal pour les secondes doses, c.-à-d., aucune recommandation de recommencer une série de vaccins, quel que soit le délai entre la première et la seconde dose) :
 - Comirnaty de Pfizer-BioNTech : 15 jours (19 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Spikevax de Moderna : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca : 24 jours (28 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Nuvaxovid^{MC} de Novavax : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Jcovden de Janssen, vaccin bivalent BA.1 Spikevax de Moderna, vaccin bivalent BA.4/5 Spikevax de Moderna, vaccin bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech, produits non autorisés par SC ou non précisés/manquants : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).
- Pour déterminer la date de la troisième dose, on utilise la première dose administrée après un intervalle de 28 jours ou plus suivant la date de la deuxième dose, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour cette deuxième dose (c.-à-d. que l'intervalle pour la dose 3 ne s'applique pas à un produit en particulier). Si plusieurs doses ont été administrées après un intervalle de 28 jours ou plus suivant l'administration de la deuxième dose, on utilise alors celle qui est administrée le plus tôt après la deuxième dose.

- Pour déterminer les dates de la quatrième à la septième dose, on utilise la première date d'administration suivant un intervalle de 56 jours ou plus après la date de la dose précédente, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour la dose précédente (c.-à-d. que l'intervalle ne s'applique pas à un produit en particulier). Par exemple, si plusieurs doses ont été administrées 56 jours ou plus après la dose précédente, on retient alors celle qui a été administrée le plus tôt après la dose précédente.
- Sept doses au maximum sont attribuées à une personne.
- Seuls les vaccins autorisés par SC sont pris en compte pour les doses de rappel.
- L'âge au moment de l'administration d'une dose et l'âge au moment de la date d'extraction des données sont calculés en fonction de la date de naissance du client et de la date d'administration de la dose ou de la date d'extraction des données, respectivement. Lorsque l'âge indiqué est supérieur ou égal à 120 ans ou inférieur à 0 an, ou que la date de naissance n'est pas précisée, l'âge est considéré comme inconnu. Au Canada, les vaccins Comirnaty de Pfizer-BioNTech et Spikevax de Moderna sont autorisés pour les personnes de 6 mois et plus.⁴ Les vaccins Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca et Jcovden de Janssen sont autorisés pour les personnes de 18 ans et plus.⁴ Le vaccin Nuvaxovid de Novavax est autorisé pour les personnes de 12 ans et plus.⁴ Le vaccin bivalent BA.1 Spikevax de Moderna est autorisé comme dose de rappel pour les personnes de 6 ans et plus.³⁻⁴ Le vaccin bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech est autorisé comme dose de rappel pour les personnes de 5 ans et plus.³ Le vaccin bivalent BA.4/5 Spikevax de Moderna est autorisé comme dose de rappel pour les personnes de 18 ans et plus.³ Il est recommandé d'administrer aux enfants de 5 à 11 ans uniquement le vaccin pédiatrique bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech comme dose de rappel et il est recommandé d'administrer aux enfants de 6 à 11 ans uniquement la dose pédiatrique du vaccin bivalent BA.1 Spikevax de Moderna comme dose de rappel.³ Sur la base de l'utilisation des produits vaccinaux prévue par le CCNI et des monographies des produits, les clients de moins de 6 mois qui ont reçu le vaccin Comirnaty de Pfizer BioNTech et le vaccin Spikevax de Moderna, les clients de moins de 18 ans qui ont reçu le vaccin Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca, Jcovden de Janssen et le vaccin bivalent BA.4/5 Spikevax de Moderna, les clients de moins de 12 ans qui ont reçu le vaccin Nuvaxovid de Novavax, les clients de moins de 6 ans qui ont reçu le vaccin bivalent BA.1 Spikevax de Moderna et les clients de moins de 5 ans qui ont reçu le vaccin bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech sont classés dans la catégorie « Inconnu » quant à l'âge.
- Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Non binaire/troisième genre » ou « Autre » sont regroupés dans la catégorie « Autre ». Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Préfère ne pas répondre » ou « Inconnu », ou pour qui le genre était inconnu, sont regroupés dans la catégorie « Inconnu ».

Analyse et déclaration des données relatives à la vaccination

- Les fiches d'administration de doses à l'extérieur de la province ainsi que les doses administrées provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario (p. ex., doses provenant de l'approvisionnement fédéral destiné à certaines populations comme les Forces armées) sont incluses dans les estimations de la couverture vaccinale, mais pas dans le nombre de doses.
- La numérotation des doses demeure la même dans le calcul des doses administrées. Par exemple, si une personne reçoit les doses 1 et 2 à l'extérieur de la province et une troisième dose en Ontario, la troisième dose est considérée comme la dose 3 administrée en Ontario et les deux premières doses ne sont pas compilées parce qu'elles ont été administrées à l'extérieur de la province.
- Les clients dont le décès a été signalé sont exclus du nombre de personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, mais ils sont inclus dans le calcul du nombre de doses administrées dans la province.
- L'âge au moment de l'administration de chaque dose (p. ex. âge au moment de l'administration de la dose 1, l'âge au moment de l'administration de la dose 2) est utilisé pour décrire les doses administrées en Ontario.
- L'âge au moment de l'extraction des données est utilisé pour décrire le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale.
- Les clients dont l'âge ou le genre sont inconnus sont exclus des analyses selon l'âge et le genre, mais sont inclus dans les totaux de la province.
- Les fiches d'administration de doses dont le nom du produit est déclaré comme étant « autre, inconnu ou manquant » sont exclues des analyses portant sur les produits de vaccination, mais sont incluses dans les totaux de la province.
- Le nombre de vaccins Comirnaty de Pfizer-BioNTech et Spikevax de Moderna comprend les vaccins en doses pour nourrissons (moins de 5 ans), pour enfants (5 à 11 ans) et pour personnes de 12 ans et plus. Le nombre de vaccins bivalents BA.4/5 Comirnaty de Pfizer BioNTech comprend les vaccins pour enfants et les vaccins pour personnes de 12 ans et plus. Le nombre de vaccins bivalents BA.1 Spikevax de Moderna Comirnaty de Pfizer BioNTech comprend les vaccins pour enfants et les vaccins pour personnes de 12 ans et plus.
- On compte 180 jours pour l'intervalle de six mois et 360 jours pour l'intervalle de 12 mois concernant le statut de la dose de rappel.
- Les estimations de couverture vaccinale de 100 % peuvent indiquer une couverture de 100 % ou plus. Ce type de résultat peut être attribuable aux limites des données sur la vaccination (numérateur) ou des estimations de la population en Ontario (dénominateur).
- Les données sont présentées en utilisant la date d'administration de la première dose pour établir les estimations de couverture d'au moins une dose, la date à laquelle la série vaccinale primaire a été complétée pour déterminer le nombre de séries vaccinales complètes et établir les estimations de couverture, et la date à laquelle la première dose de rappel a été reçue pour déterminer le nombre de séries vaccinales complètes suivies d'une dose de rappel et établir les estimations de couverture.

Bibliographie

1. Ontario. Ministère de la Santé. Vaccins contre la COVID-19 [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2022 [modifié le 18 avril 2023; cité le 24 avril 2023]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/page/vaccins-contre-la-covid-19>
2. Rapports sur la population. Projections démographiques selon le bureau de santé, 2021-2046 [fichier de données]. Toronto, ON : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur] [données extraites le 13 janv. 2022].
3. Agence de la santé publique du Canada; Comité consultatif national de l'immunisation. Partie 4 - Agents d'immunisation active dans le Guide canadien d'immunisation [En ligne]. Édition évolutive. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada; 2022 [modifié le 22 déc. 2022; cité le 13 janv. 2023].
Tableau 1 : Calendrier de vaccination pour une série primaire, par vaccin contre la COVID-19.
Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-partie-4-agents-immunisation-active/page-26-vaccin-contre-covid-19.html>
4. Santé Canada. Vaccins approuvés contre la COVID-19 [En ligne]. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada; 2022 [modifié le 5 août 2022; cité le 13 janv. 2023]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements/vaccins.html>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Les répercussions de la vaccination contre la COVID-19 et du programme vaccinal en Ontario du 14 décembre 2020 au 23 avril 2023. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements, envoyez un courriel à ivpd@oahpp.ca.

©Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023

Ontario 